


January 1991

L'infixation réduplicative dans les langages secrets

John J. McCarthy

University of Massachusetts, Amherst, jmccarthy@linguist.umass.edu

Follow this and additional works at: https://scholarworks.umass.edu/linguist_faculty_pubs

 Part of the [Morphology Commons](#), [Near Eastern Languages and Societies Commons](#), and the [Phonetics and Phonology Commons](#)

Recommended Citation

McCarthy, John J., "L'infixation réduplicative dans les langages secrets" (1991). *Langages*. 43.

Retrieved from https://scholarworks.umass.edu/linguist_faculty_pubs/43

This Article is brought to you for free and open access by the Linguistics at ScholarWorks@UMass Amherst. It has been accepted for inclusion in Linguistics Department Faculty Publication Series by an authorized administrator of ScholarWorks@UMass Amherst. For more information, please contact scholarworks@library.umass.edu.

John J. MCCARTHY
University of Massachusetts, Amherst

L'INFIXATION RÉDUPLICATIVE DANS LES LANGAGES SECRETS

L'étude des langages secrets, des langages ludiques et autres langages de ce type a contribué sur deux points importants au progrès de la théorie phonologique. Beaucoup de langages secrets montrent que les locuteurs d'une langue ont accès à des représentations plus abstraites que le niveau phonétique superficiel. On doit la première discussion explicite de ce point à Chomsky & Halle (1968), bien qu'on en trouve des préfigurations dans des travaux antérieurs. Ensuite, presque tous les langages secrets montrent que les représentations phonologiques ont une structure articulée, modularisée. Cette idée a été avancée explicitement pour la première fois par Hombert (1973) ; je m'attacherai ici à en développer certains prolongements particuliers. Je montrerai notamment comment l'hypothèse que les représentations phonologiques comportent un squelette permet d'expliquer un grand nombre de propriétés des langages secrets fondés sur le principe de l'infixation réduplicative.

Le *squelette* est le niveau de représentation intermédiaire entre les syllabes d'un côté et les segments (composés de traits distinctifs) de l'autre. Il fournit une caractérisation des aspects positionnels et quantitatifs des sons du langage indépendamment de leurs qualités. Certains des arguments les plus anciens en faveur d'un niveau squelettal proviennent de la morphologie sémitique (McCarthy, 1981). Les diverses classes dérivationnelles du verbe arabe présentent une propriété notable : l'invariance formelle ; on entend par là qu'une forme morphologique particulière est associée à un schéma canonique déterminé. Ainsi, le Causatif ou Forme II de l'arabe est-il associé au schéma canonique CVC₁VC₂, lequel demeure inchangé, quelles que soient les modifications (lexicales) apportées au consonantisme ou les modifications (flexionnelles) apportées au vocalisme :

(1) Invariance formelle du Causatif arabe

	/ktb/	/drs/	/ʕlm/	/sm/	
	« écrire »	« étudier »	« savoir »	« empoisonner »	
	kattab	darras	ʕallam	sammam	perf. act.
	kuttib	durris	ʕullim	summim	perf. pass.
Cu +	kattib	darris	ʕallim	sammim	impf. act.
Cu +	kattab	darras	ʕallam	sammam	impf. pass.

Si, dans (1), on passe d'une colonne à l'autre, la racine consonantique — l'unité lexicale fondamentale de la langue —, change. Malgré cette modification des consonnes, le schéma canonique demeure le même. De même, si, dans (1), on passe d'une ligne à l'autre, le vocalisme change : la voix passe de l'actif au passif ou l'aspect du perfectif à l'imperfectif. Mais encore une fois, le schéma canonique

reste le même. On trouve des régularités de cette sorte dans tout le système des conjugaisons verbales de l'arabe.

Dans McCarthy (1981), il est montré qu'une forme comme *kuttib* exprime simultanément trois morphèmes différents : la racine consonantique /ktb/ « écrire », la mélodie vocalique /u—i/ « perfectif passif », et le morphème squelettal CVCCVC « Forme II » ou « causatif/factitif ». C'est ce dernier morphème qui explique l'invariance formelle morphologique. La coordination de ces trois niveaux se conforme aux principes de la phonologie autosegmentale (Goldsmith, 1976, Clements & Ford, 1979) ; ainsi, la forme *kuttib* est-elle représentée de la façon suivante :

(2)				
Mélodie vocalique	u	i « perfectif passif »
Squelette	CVCCVC	 « causatif (Forme II) »
Racine	k	t	b..... « écrire »

L'arabe possède un type de langage secret qui confirme directement cette théorie. Une forme comme *kuttib* y est transformée en l'une quelconque des formes *buttik*, *kubbit*, *tukkib*, *bukkit*, et ainsi de suite. Ce langage secret consiste simplement en une permutation des consonnes de la racine, tous les autres éléments de la représentation demeurant constants. L'information quantitative et positionnelle encodée par le squelette n'y est en particulier pas modifiée.

Dans cet article, j'examinerai un autre type de langages secrets : ceux qui sont formés par infixation et copie (on trouvera des exemples en (3)). Je montrerai qu'une théorie très simple de ces langages, une théorie qui requiert d'une façon cruciale un niveau de représentation squelettal, rend compte d'une large gamme des propriétés qu'on y observe. Afin de focaliser mon attention sur les faits qui militent en faveur de la théorie squelettale en général, je ne m'attacherai pas à traiter la question plus technique de la nature exacte du niveau squelettal ; cette question a été traitée avec fruit ailleurs. Bien que le squelette en CV de (2) constitue peut-être l'approche la plus naturelle, il s'avère en fin de compte qu'elle est inadéquate empiriquement. L'adéquation d'autres modèles de représentation squelettale — éléments terminaux de la structure syllabique (Levin, 1985, Lowenstamm & Kaye, 1986) ou mores (McCarthy & Prince, 1986, sous presse) — est actuellement matière à controverse.

Les données réunies en (3) ci-dessous illustrent un type très courant de langages secrets. Dans ces langages, chaque syllabe reçoit un infixe consistant en une consonne déterminée et en une copie de la voyelle originale de la syllabe.

(3)	
a. Langages allemands en <i>b-</i> et en <i>p-</i> (Bächtold, 1914) :	
Ich habe Prügel erhalten	Ibich hababebe Prübügeb
« J'ai reçu le fouet »	erbehalteben ¹

¹ l'article original ne commente pas le fait que l'on a *erbe* là où l'on s'attendrait à trouver *eber*.

Ipich hapabepe Prüpügepel
erpehapaltepén

b. Javanais (Saditano, 1971, cité par Sherzer, 1976) :

aku arep tuku klambi	afakufu afarefep tufukufu
« <i>Je veux acheter une robe</i> »	klafambifi

c. Cuna (Sherzer, 1976) :

i. *ottukkuar sunmakke* « parlure cachée » :

merki	« <i>américain</i> »	mepperkippi
pia	« <i>où</i> »	pippiappa
ua	« <i>poisson</i> »	uppuappa
perk ^w aple	« <i>tous</i> »	pepperk ^w appaplepe

merki	« <i>américain</i> »	mererkiri
pe	« <i>vous</i> »	pere
pia	« <i>où</i> »	piriara
tanikki	« <i>il vient</i> »	taranirikkiri

d. Kekchi, *jerigonza* (Campbell, 1974) :

xerigonsa	« <i>jerigonza</i> »	xeripigoponsapa
k'oxob'a:nk	« <i>commencer cela</i> »	k'opoxopob'apa:nk
oxob'ak	« <i>tousser</i> »	opoxopob'apak
pereb'a:nk	« <i>mettre la table</i> »	pepereb'apa:nk

e. Tagalog, *baliktád* « sens dessus dessous » (Conklin, 1956) :

hindí?	« <i>non, ne... pas</i> »	higíidin digíidi?
tajháali?	« <i>midi</i> »	tagáadan hagáada ligíidi?

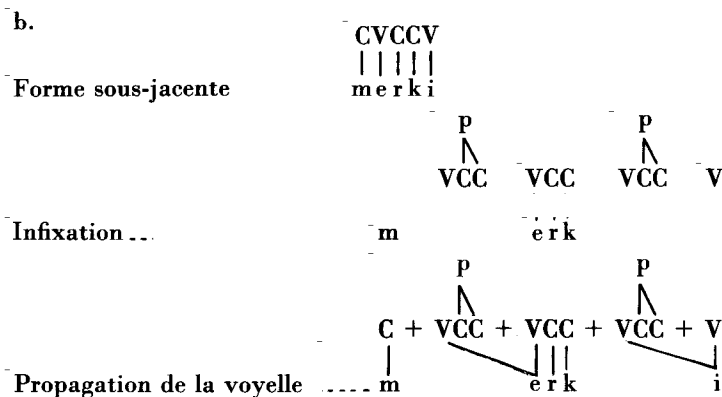
McCarthy (1982 : 200-202) propose une explication de ce type de langages secrets dans le cadre de la théorie de la morphologie non-concaténative introduite dans McCarthy (1981). L'idée fondamentale est que l'infixe consiste en un squelette contenant une consonne spécifiée et une voyelle non spécifiée. La spécification de la consonne infixée figure sur son propre plan autosegmental, de sorte qu'elle est transparente pour la propagation de la voyelle contiguë. Pour la forme cuna *mepperkippi*, par exemple, on a l'infixe de (4a), d'où la dérivation de (4b) :

(4)

a. Infixe cuna

$$\begin{array}{c} \text{VCC} \\ \vee \\ \text{P} \end{array}$$

Peut-être faut-il voir là une influence sur cette forme de la frontière de morphème de *erhalten*, ou le résultat d'une prononciation dialectale de *er* (les données proviennent de Bâle).



On a de nombreuses raisons de penser que ce type général d'analyse est correct. Nous allons ici passer en revue ces arguments d'une façon détaillée.

En premier lieu, cette théorie prédit l'existence de deux autres types d'infixations dans les langages secrets, l'un et l'autre effectivement attestés. Dans les langages secrets de (3), c'est la consonne qui est préspecifiée, mais, logiquement, il devrait être possible de spécifier à la fois la consonne et la voyelle ou seulement la voyelle. Si toutes les positions de l'infixe sont préspecifiées, aucune propagation n'aura lieu, de sorte que l'infixe sera invariant. Si seule la voyelle est préspecifiée, il y aura propagation d'une consonne voisine pour remplir la position squelettale vacante.

Il va sans dire que les infixes invariants sont bien connus dans les langages secrets. Voici quelques-uns des nombreux exemples que l'on trouve dans la littérature :

(5)

a. Anglais, Abi-dabi (Sherzer, 1982) :

street	« rue »	strabeet
language	« langage »	labanguabage

b. Anglais, Alfalfa :

street	« rue »	stralfeet
language	« langage »	lalfangualfage

c. Arabe des Sheiks Abbadi (Vycichl, 1959) :

ʔaʃʃamis	« le soleil »	ʔarkaʃʃarkamarkis
wadi	« oued »	warkadarki
kalib	« chien »	karkalarkib

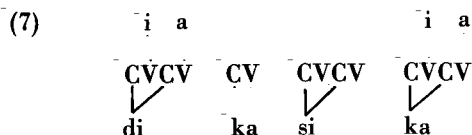
En cas de préspecification complète — avec, par exemple, un infixe *ælf* en (5b) — il n'y a aucune position squelettale vide et par conséquent pas de copie.

Les langages secrets à infixation où l'on a un créneau consonantique vide mais où la voyelle est préspecifiée sont beaucoup plus rares. On dispose néanmoins de deux assez bons exemples. Le premier provient du benkulu, une langue austronésienne. Dans ce langage secret, la séquence *iCa* se substitue à

certaines voyelles du mot original (les informations données permettent difficilement de déterminer quelles voyelles sont remplacées). Dans le second exemple, qui provient du *gogot*, une langue sémitique d’Ethiopie, un infixe *Ca* s’insère après la première voyelle du radical :

- (6)
- a. **Benkulu** (Burling, 1970) :
dikasikan no ke sajo didakasisakika nina kika sajija
- b. **Gogot**, *m^wäyät* (Leslau, 1964) :
kännä « empêcher » kinanna
räkkäbä « trouver » rökakkäbä

Schématiquement, un mot *benkulu* comme *dikasikan* suivra le modèle d’infixation et de propagation suivant :



On peut supposer qu’après la substitution de l’infixe *benkulu* aux voyelles, celles-ci restent flottantes, comme on l’a représenté en (7).

Un second argument en faveur de l’analyse par infixation et propagation des langages secrets de (3) est que cette analyse concorde parfaitement avec ce qu’on sait de l’infixation dans la morphologie ordinaire. McCarthy (1982, 1984) a amorcé un programme visant à mettre en rapport les propriétés formelles des transformations opérées par les langages secrets avec les processus morphologiques classiques. De ce point de vue, un langage secret ne diffère de la morphologie ordinaire qu’en ce que sa « morphologie » est dénuée de sens — elle n’apporte aucune contribution au sens, ou bien cette contribution est toujours de nature affective. Cette idée a été développée avec vigueur ces dernières années dans l’important travail de Bagemihl (1988, 1989) ².

Il va sans dire que les cas d’infixation de séquences VC dans la morphologie ordinaire sont bien attestés ; ces infixations sont particulièrement fréquentes dans les langues austronésiennes. Par exemple, le tagalog forme le perfectif des verbes en infixant *um* après la consonne initiale : *bilih*, *bumilih* « acheter ». La forme fréquentative/intensive des verbes des langues sémitiques éthiopiennes infixe une consonne non spécifiée, comme dans le mot *ezha säbbärä* « écraser », de *säbbärä* « briser » (Hetzron, 1977 : 71). Ainsi la ressemblance formelle entre l’infixation dans le langage ordinaire et l’infixation dans les langages secrets est-elle d’ores et déjà apparente.

Il y a néanmoins une différence frappante. La plupart des règles d’infixation des langages secrets s’appliquent à **chaque** syllabe, en insérant un infixe entre

2. Le contre-exemple le plus patent à l’idée que les langages secrets et la morphologie ordinaire font appel aux mêmes ressources formelles est fourni par les langages secrets à interversion, comme les divers « backslangs » ou « verlans » de l’anglais, du français et d’autres langues. On trouvera dans Bagemihl (1989b) une intéressante discussion de ce problème.

l'attaque et le noyau. En revanche, l'infixation du langage ordinaire ne s'applique qu'à la syllabe initiale. Ce que le langage ordinaire fait subir au mot entier, les langages secrets le font subir à chaque syllabe du mot.

L'explication de cette différence est fournie dans McCarthy & Prince (1986) et corroborée par une documentation beaucoup plus ample dans Bagemihl (1988 : 437). Quand on dispose d'une description phonologique suffisamment précise, on s'aperçoit régulièrement que, dans les langages secrets qui opèrent sur les syllabes, chaque syllabe originelle constitue un mot. Par exemple, la forme abi-dabi *labanguabage* de (5a) est accentuée [lə'baŋ gwə'bɪdʒ], comme si elle était un mot composé avec deux accents de mot indépendants. Le mot anglais *catamaran* devient en abi-dabi [kə'bæ tə'hə : mə'hə : rə'bæn], avec quatre accents et un allongement du chva « en fin de mot », seul compromis possible étant donnée l'interdiction des chvas (brefs) finaux accentués en anglais. Touchant d'autres langues, Conklin (1956) fait une remarque similaire sur les formes tagalog de (3e), et Bagemihl (1988) cite le passage suivant de Yakir (1973) à propos d'un langage secret hébreu (la transcription est normalisée) : « la tendance [est] de traiter chaque syllabe et le matériel inséré qui la suit [comme] un mot unitaire et de s'arrêter avant de prononcer la syllabe suivante. Ainsi *baboker* [« dans la matinée » est] prononcé comme s'il constituait trois mots : *bagda bogdo kegder*. » L'équation syllabe = mot est un trait typique des énoncés concrets dans les langages secrets à infixation, même si le fait n'a pas été relevé systématiquement dans les écrits qui y sont consacrés.

L'interprétation de ces remarques va maintenant de soi. Avant l'infixation, le langage secret impose l'équivalence syllabe = mot, avec pour conséquence qu'une forme comme *language* est analysée comme consistant en deux mots phonologiques : [læŋ]_M [gwɪdʒ]_M. L'infixation du langage ordinaire, comme par exemple celle du tagalog, prend pour domaine le mot et insère l'infixe après l'attaque initiale. Si l'on applique la même procédure générale dans les langages secrets à infixation, chaque « mot » (provenant d'une syllabe) recevra un infixe après son attaque. Ainsi le comportement apparemment anormal des langages secrets à infixation — l'application de l'infixation à chaque syllabe plutôt qu'au mot entier une fois pour toutes — découle-t-il directement de l'équivalence syllabe = mot, dont on a besoin par ailleurs.

En fait, on peut défendre l'idée que cette équivalence joue un rôle, mineur il est vrai, même dans la morphologie ordinaire. En nupe (Smith, 1967), les racines verbales et nominales sont habituellement monosyllabiques. (Du fait que toutes les syllabes en nupe sont de la forme (C)V, la monosyllabité des racines a évidemment au bout du compte un effet très restrictif.) Les noms exigent un préfixe « classificateur » comme *e* dans *egf* « une larme ». Le nupe comporte beaucoup de verbes composés de la forme V + N : *tf* « laisser couler » + *egf* → *tfgf* « pleurer » ; *ké* « rester » + *ekû* « un cadavre » → *kékû* « être émacié ». Les nominalisations correspondant à ces composés en V + N se contentent de renverser l'ordre des composants en N + V : *egftf* « pleur », *ekúké* « émaciation ». Cette apparente inversion prend sens si l'on suppose que le premier élément d'une expression est la tête de celle-ci. On a ainsi des règles indépendantes du contexte N → N V et V → V N, qui assument tout le poids de l'apparent réarrangement des éléments.

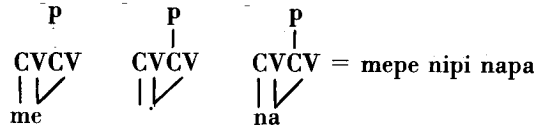
On retrouve la même propriété avec les consonnes qui sont insérées pour satisfaire l'exigence que les syllabes aient une attaque. En Cupeño, une langue uto-aztèque (McCarthy, 1984), on a un ? épenthétique inséré qui est transparent pour la propagation de la voyelle (propagation qui satisfait une exigence squelettale imposée par la morphologie de l'« habilitatif » dans cette langue) : $t\{al \rightarrow t\{a^?al$ « décortiquer », $\eta ij \rightarrow \eta i^?i^?ij$ « s'éloigner ». On a de même en choctaw, une langue muskogéenne (Lombardi & McCarthy, 1990), un j épenthétique qui est transparent pour la propagation des voyelles dans la morphologie de l'intensif/complétif du verbe : $toksali \rightarrow toksájjali$ « travailler » ; $t\{okkowa \rightarrow t\{okkójjooowa$ « entrer ».

L'analyse proposée ici pour les langages secrets à infixation et propagation comporte encore quelques conséquences qui méritent elles aussi d'être considérées. La première concerne une interaction assez complexe entre type d'infixe et position. En portugais du Brésil, selon Sherzer (1982), il existe deux modèles d'infixation. Dans le premier langage secret, on insère un infixe de la forme Vp après l'attaque de chaque syllabe : $menina \rightarrow mepenipinapa$. Dans l'autre, on préfixe à chaque syllabe une séquence pe pleinement spécifiée : $pemepenipena$. Logiquement, on pourrait s'attendre à trouver un préfixe pV qui donnerait * $pemepinipana$, mais tel n'est pas le cas.

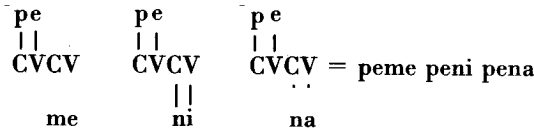
Dans l'analyse par propagation de l'infixation à copie, la troisième possibilité logique est en fait exclue, du fait qu'elle enfreindrait nécessairement la contrainte de non-croisement. Si l'on applique l'équivalence syllabe = mot, la forme $menina$ s'analyse en $[me]_{Mt}[ni]_{Mt}[na]_{Mt}$. Après la transformation d'encodage appropriée, elle devient l'une des représentations de (10) :

(10)

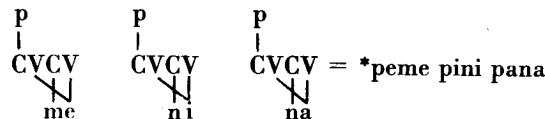
a. Infixe Vp



b. Préfixe pe



c. Préfixe pV



Bien qu'il puisse exister d'autres moyens d'obtenir le modèle qui n'est pas attesté (par exemple par reduplication de la mélodie), ce modèle n'est pas dérivable à l'aide de la seule propagation

Une autre conséquence du caractère hétéroplanair de l'infixe est que la copie des voyelles par propagation peut ne pas être locale — la propagation peut se poursuivre « à travers » une voyelle infixée. On a un cas de cette sorte dans un langage secret en arabe du Caire relevé par Burling (1970). Dans ce langage, l'infixe est *Vtin* ; il est inséré à l'intérieur de la syllabe accentuée ³.

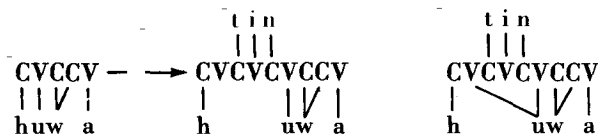
(11)

a.

huwwa ḥajiddihaali
« il me le donnera »

ḥutinuwwa ḥajiddihatinaali

b.



Cette sorte d'assimilation non locale est bien sûr inhabituelle dans les systèmes phonologiques réguliers. Mais le caractère spécial des infixes, qui résident sur un plan autosegmental distinct, garantit ce résultat comme étant le seul possible.

Les études sur les langages secrets ont fréquemment noté que ces systèmes apportent des preuves solides de l'indépendance mutuelle de la qualité et de la quantité des segments (McCarthy, 1982, 1984 ; Vago, 1985 ; Bagemihl, 1988). On se rappellera par exemple que le langage secret arabe procédant par interversion de la racine donne à partir de *kattab* « faire écrire, perf. act. » l'une quelconque des formes *battak*, *kabbat*, *takkab* et ainsi de suite, dans lesquelles la consonne médiane reste géminée même si sa qualité change en vertu de l'interversion. Cette indépendance est un lieu commun de la théorie phonologique actuelle, et découle directement de nos hypothèses sur les représentations phonologiques. La qualité des segments est représentée par des traits distinctifs formant une sorte de « mélodie ». Leur quantité est représentée par la tire squelettale et les associations entre la mélodie et le squelette. Le langage secret arabe qui procède par interversion affecte la mélodie segmentale sans apporter aucun changement au squelette.

On constate le même résultat avec la propagation des voyelles dans les langages secrets à infixation. Le kekchi (3a) et le tagalog (3b) en apportent la démonstration, de même que l'exemple suivant tiré du slovaque (Birnbbaum, 1981) ⁴ :

3. Peut-être la bonne relation d'équivalence dans ce cas est-elle la relation pied = mot. Malheureusement, les exemples de Burling ne nous permettent pas de distinguer infixation dans la syllabe accentuée et infixation dans la syllabe pénultième.

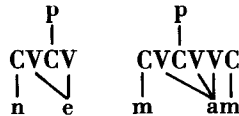
4. Birnbbaum (1981) note que la diphtongue croissante *ie* du slovaque se comporte comme si le *i* faisait partie de l'attaque : *biely* → *biepelipi*. La diphtongue décroissante *ou* ne propage que son noyau, comme on s'y attend : *ſkolou* → *ſkopolopou*. Pour d'autres éléments de discussion, voir Kenstowicz & Rubach (1987).

(12)

nema:m	nepemapa:m
netʃi:tam	nepetʃipi:tapam
chora:	choporapa:

Voici la représentation de *nepemapa:m*, avec l'infixe Vp

(13)



Il y a insertion d'une seule position vocalique. Ne disposant que d'une position pour se propager, la voyelle longue *a:* est copiée sous la forme d'une voyelle brève. Il n'y a pas de différence dans la mélodie vocalique entre une voyelle longue et une voyelle brève ; toutes les différences de cet ordre se situent au niveau du squelette.

La dernière conséquence, la plus complexe, de cette théorie est tirée d'un langage secret du tagalog qui combine sporadiquement l'infixation et l'interversion (Conklin, 1959). Dans ce langage secret, il y a interversion de deux syllabes, puis l'une d'entre elles reçoit l'(impressionnant) infixe VpVndVVpVn ; par exemple *sija* devient *jasi*, qui devient à son tour *jasiipindiipiŋ*. Conklin remarque que ces deux processus doivent être ordonnés extrinsèquement, l'interversion prenant effet avant l'infixation, puisque l'infixe copie la voyelle du radical qui lui est adjacente après interversion. Si l'on appliquait les règles dans l'ordre inverse, l'interversion éloignerait la voyelle originelle de sa copie, avec pour résultat **jasiapandaapanj*. Dans la théorie proposée ici, cet ordre d'application faisant passer l'interversion avant l'infixation devient une nécessité plutôt qu'une stipulation. Toute tentative visant à propager une voyelle vers l'infixe avant de la transposer est bloquée par la contrainte de non croisement des traits associatifs.

Nous sommes maintenant en mesure de résumer les résultats auxquels nous sommes parvenus. La première étape dans la formation des langages secrets comme ceux de (3) consiste à analyser chacune des syllabes d'un mot comme un mot phonologique distinct. Chacun des mots phonologiques ainsi obtenus reçoit un infixe après son attaque. L'infixe est de la forme VC_i, où V est une position vocalique (vide) non spécifiée et où C_i remplace une ou plusieurs consonnes pleinement spécifiées. La position V non spécifiée est remplie par propagation de la mélodie vocalique du mot phonologique à travers les consonnes, dont les spécifications relèvent d'un autre plan. Comme on l'a noté, bon nombre de faits et de régularités de tous ordres militent en faveur de ce modèle. Mais, comme on va le voir maintenant, il existe une classe de phénomènes qui semble le contredire.

Divers langages secrets anglais suivent eux aussi le modèle de formation par infixation et propagation que l'on avait en (3) :

(14)

a. Zinh (Thomas de Quincey. *Autobiographic Sketches*)

Shall we go away in an hour Shagall wege gogo agaway igin
 « Partirons-nous dans une agan hougour
 heure »

Three hours we have already Threegee hougours wege hagave
 stayed agalreageadygy stagayed
 « Nous sommes restés déjà trois heures »

b. Double-G :

What do you think [wəɾəgət duwɾəguw juwɾəguw
 « Que pensez-vous » θɪɾəgɪŋk]
 secret language [sɪjɾəɟij krəɾəgət ləɾəgæɪ]
 « langage secret » gwɪɾəɟɪdʒ]

c. Pelf Latin (Wentworth & Flexner, 1975 : 608) :

You can talk Pelf Latin Youlfou calfan talfalk Pelfelf
 « Vous savez parler Pelf Latin » Lalfatilfin

d. Goat Latin :

This is Goat Latin [ðɪbəwɪs ʔɪbəwɪz gowbəwɔwt
 « Voici du Goat Latin » læbəwæ tɪbəwɪn]

e. Double Goat Latin :

This is Goat Latin [ðɪbəwɪbəwɪs ʔɪbəwɪbəwɪz
 « Voici du Goat Latin » gowbəwɔwbəwɔwt læbəwæbəwæ
 tɪbəwɪbəwɪn]

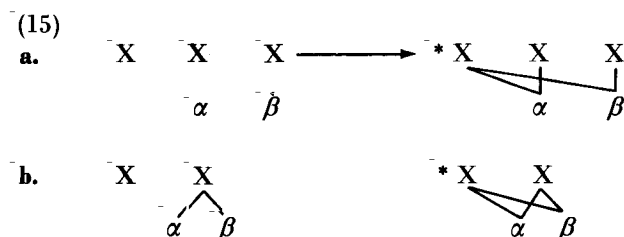
On ne dispose évidemment pas de données phonétiques détaillées pour les langages secrets notés sous forme orthographique seulement. Ceux qui sont donnés en transcription phonétique ont été recueillis auprès d'informateurs ; en ce qui les concerne, on peut faire en outre état du fait que chaque syllabe du mot original se comporte comme un mot distinct dans les formes résultantes, ainsi que le laisse attendre l'équation syllabe = mot. Dans le Double-G et le Goat Latin, l'accent principal tombe sur la syllabe initiale de la forme résultante, et l'on a un accent secondaire sur la syllabe finale. Dans le Double Goat Latin, l'accent principal est aussi initial, et l'on a des accents secondaires sur l'antépénultième et la dernière syllabes.

Dans le cadre de la théorie dont on s'est servi jusqu'ici, ces langages secrets fondés sur l'anglais imposent l'équation syllabe = mot et insèrent entre l'attaque et le noyau les infixes suivants : en Ziph, *Vg* ; en Double-G, *Vrəg* (avec une vibrante battue *r* qui représente un *t* ou peut-être un *d* sous-jacent) ; en Pelf Latin, une variante de l'Alfalfa (5b), *Vlf* ; en Goat Latin, *Vbəw* ; et en Double Goat Latin, l'infixe *Vbəw* est répété.

Jusque là, l'analyse est claire, mais des problèmes surgissent dès qu'on essaye de comprendre précisément comment les noyaux syllabiques complexes fonctionnent dans ces systèmes. Abstraction faite des détails des variations de dialecte à dialecte, l'anglais comporte les noyaux simples *I*, *ɛ*, *U*, *ɔ*, *æ*, *a* et *ə*, par opposition aux noyaux complexes *ij*, *ej*, *uw*, *ow*, *aj*, *aw* et *ɔj*. Curieusement, les noyaux complexes anglais restent tels quels quand ils sont copiés dans tous les

langages secrets connus de moi. Par exemple, on trouve en Goat Latin des formes comme [gowbəwɔwt] (de *goat* « chèvre »), [tʃəjbəwɔjld] (de *child* « enfant »), et même [bɔjbəwɔjl] (de *boil* « furoncle » ou « bouillir »). Il est impossible de copier un noyau complexe sous la forme d'un noyau simple — ce qui donnerait *[gobəwɔwt], *[tʃəbəwɔjld], ou *[bɔbəwɔjl] — non seulement en Goat Latin, mais dans tous les langages secrets fondés sur l'anglais.

Ces observations semblent constituer un défi sérieux pour la théorie des langages secrets à infixation et copie esquissée ci-dessus. La contrainte de non-croisement interdit les configurations dans lesquelles deux éléments adjacents se propagent dans la même direction, comme dans les exemples schématiques suivants :



Il s'ensuit dès lors qu'une diphtongue bisegmentale ne peut pas se propager. C'est là pourquoi l'exemple slovaque [kolou] donne [kopopolou] et non *[kopolou] dans le langage secret de (12).

Néanmoins, les diphtongues anglaises sont copiées comme des diphtongues dans les langages secrets tels que ceux de (14). Cela vaut non seulement pour les noyaux complexes non-bas *ij*, *uw*, *ej* et *ow*, qui sont monophthongaux dans certains dialectes anglais, mais aussi pour les diphtongues basses *aj*, *aw* et *ɔj*, qui sont diphtongales dans presque tous les dialectes. Fait plus important, il n'existe pas en anglais de langage secret où les voyelles longues et les diphtongues se comportent comme on s'y attendrait. En fait, des formes codées comme *[strɪrəgɪjt] pour *street* « rue » ou *[kɔrəgɔjn] pour *coin* « pièce de monnaie » semblent tout à fait impossibles⁵.

Il est clair que c'est autour de cette dernière remarque qu'il convient de construire la solution du problème. Si les noyaux complexes anglais restent systématiquement intacts dans les langages secrets, une de leurs propriétés doit être responsable de cette « intégrité ».

Le cas parallèle du finnois fournit une indication importante. Campbell (1981) (voir aussi Vago (1985)) analyse un langage secret finnois appelé *kontti kieli* qui fait la distinction entre deux types de diphtongues. Le *kontti kieli* est un langage secret à interversion dans lequel on troque la séquence CV initiale du mot contre celle du mot *kontti* : *Helsingissä* → *kolsingissa henti* ; *nälkä* → *kolka*

5. De là l'insuffisance d'une explication qui ferait référence à une position noyau dans la structure syllabique : le fait que l'on copierait le noyau n'explique pas pourquoi il est impossible de copier un segment individuel, ni pourquoi dans d'autres langues on n'a pas la possibilité de copier

näntti. L'opération d'interversion doit avoir lieu au niveau mélodique, puisqu'elle laisse inchangé le niveau squelettal dans les exemples à voyelles longues comme *säästö* → *koosto säntti*.

Le finnois possède deux types de diphtongues. Les diphtongues sous-jacentes comme celles de (16a) se comportent comme on s'y attend en *kontti kieli* ; du fait que ce langage secret consiste en une opération sur la mélodie, il n'intervertit que la première moitié de la diphtongue. Curieusement, cependant, les diphtongues *ie*, *yö* et *uo* doivent rester intactes — elles se déplacent facultativement comme une unité ou ne se déplacent pas du tout (16b) :

(16)

a. keula	koula kentti
nousta	kousta nontti
auki	kouki antti
soissa	koissa sontti
b. tiellä	kiellä tontti/koola tientti
tuossa	kuossa tontti/koossa tuontti
vyöttää	kyöttää vontti/koottaa vyöntti

Les diphtongues de (16b), qui sont insécables dans le langage secret, sont toutes des diphtongues **dérivées** et non des diphtongues sous-jacentes. Elles résultent d'une règle qui scinde les voyelles moyennes longues (monophtongales).

Cette remarque sur l'insécabilité des diphtongues finnoises dérivées de voyelles longues intéresse directement le cas de l'anglais, où, comme on l'a vu, les diphtongues sont elles aussi insécables dans les langages secrets. Depuis Chomsky & Halle (1968), on admet généralement que les diphtongues anglaises dérivent de monophtongues longues. On trouvera des examens plus récents des faits en cause dans Halle (1977), Halle & Mohanan (1985), et Myers (1987). Parmi les arguments avancés, les deux plus forts sont les suivants :

- (i) Les voyelles longues anglaises sont abrégées en syllabe fermée : *perceive* [pə'si:v] « percevoir » / *perceptive* [pə'sɛptɪv] « perceptif », *induce* [ɪn'dju:s] « induire » / *inductive* [ɪn'dʌktɪv], « inductif », *describe* [dɪs'kraɪb] « décrire » / *descriptive* [dɪs'krɪptɪv] « descriptif », *destroy* [dɪ'stroɪ] « détruire » / *destruction* [dɪs'trʌkʃən] « destruction ». Il y a alternance de surface entre une diphtongue tendue et une monophtongue lâche (dont la qualité diffère à cause de la règle de mutation des voyelles). Du fait que l'abrévement en syllabe fermée est un processus très commun dans les langues, on peut être assuré que cette alternance de l'anglais est une authentique alternance de **longueur**.
- (ii) L'allègement compensatoire donne des voyelles longues dans les alternances du type *Jordan* [ˈdʒɔ:dən] « Jordanie » / *Jordanian* [dʒɔ:'deɪnɪən], *manager* [ˈmænɪdʒə] « directeur » / *managerial* [mænə'dʒɪ:rɪəl] « directorial », ou *Lilliput* [ˈlɪlɪpʊt] « Lilliput » / *Lilliputian* [lɪlɪ'pju:ʃən] « lilliputien » (Hayes, 1989, Sherer, 1990). De nouveau, ce processus ne prend sens dans une comparaison avec ce qui se passe dans d'autres langues, que si l'anglais a bel et bien une distinction de longueur au niveau sous-jacent.

On notera néanmoins que les alternances englobant les diphtongues *awetɔj* sont assez rares, et que, de ce fait, certains spécialistes ont mis en doute qu'elles aient une source monophthongale. Cependant, les faits propres aux langages secrets montrent qu'elles se comportent exactement de la même façon que les autres diphtongues.

Le parallèle entre l'anglais et le finnois est maintenant complet. Dans l'une et l'autre langues, les diphtongues dérivant de monophthongues sont contraintes de rester intactes dans les langages secrets qui sans cela scinderaient les voyelles qui les composent. En outre, le finnois fournit un point de comparaison précieux qui est absent en anglais : les diphtongues finnoises sous-jacentes sont sécables. Il nous faut maintenant expliquer la raison de cette différence entre les diphtongues sous-jacentes et les diphtongues dérivées ⁶.

Hayes (1990) élabore une théorie de la diphtongaison qui a exactement les propriétés requises. L'idée fondamentale de Hayes est que l'output d'une règle de diphtongaison est en tous points identique à son input à l'exception du trait qui est diphtongué. Par exemple, quand en finnois *ee* diphtongue en *ie*, seul change le trait [haut] ; tous les autres traits qu'ont en commun les éléments dont se compose la voyelle longue *ee* restent les mêmes. Hayes formalise cette hypothèse en indexant les traits aux positions du squelette ; un trait peut changer d'indice sans que les autres traits du même segment n'en changent. Les configurations dans lesquelles les traits se propagent à plusieurs éléments ou sont partagés par eux dans les voyelles longues sont indiquées par co-indexation :

$$(17)$$

ee	→	ie
V _i V _i		V _i V _j
- bas _{ij}		- bas _{ij}
- arr _{ij}		- arr _{ij}
- rond _{ij}		- rond _{ij}
- haut _{ij}		+ haut _i - haut _j

Une diphtongue dérivée conserve la plus grande partie de la structure des traits propagés ou partagés (= co-indexés) de la voyelle longue qui en est la source. Elle constitue donc un segment unique en tous points à l'exception du trait qui est diphtongué. Elle se distingue en cela d'une diphtongue sous-jacente, qui consiste simplement en une séquence de deux segments, sans structure de traits partagée.

On peut recourir à la structure de traits partagée particulière aux diphtongues dérivées pour expliquer l'insécabilité de celles-ci dans les langages secrets finnois et anglais. Les règles d'interversion et de propagation de ces langages secrets opèrent sur des unités mélodiques entières (c'est-à-dire sur des segments de la tire mélodique). En (17), la structure résultante ne peut pas être analysée en deux unités mélodiques distinctes *i* et *e*, puisque pratiquement toute la

6. Vago (1985) propose une autre explication des diphtongues dérivées du finnois. Je ne discuterai pas cette explication ici, car elle ne peut pas être étendue au cas équivalent en anglais.

structure de traits est partagée par les deux éléments. Ayant la structure d'un segment unique, l'ensemble de la diphtongue peut être interverti comme une unité en *kontti kieli*, ce qui donne des formes comme *koolla tienti* à partir de *tiellä*. Sinon, on a la forme codée *kiellä tontti*, où la diphtongue dérivée n'est pas déplacée du tout. Cette seconde forme trouve une explication dans le fait que la diphtongue *ie* est longue (c'est-à-dire bipoissonnelle, associée à une séquence VV), tandis que la position où elle doit être déplacée, la première syllabe de *kontti*, est celle d'une voyelle brève (cf. les remarques faites en (13) ci-dessus). Autrement dit, il n'existe aucun moyen strictement grammatical de construire la transposition en langage secret d'une diphtongue croissante comme celle de *tiellä* : ou bien la diphtongue reste en place, ce qui enfonce la règle du *kontti kieli*, ou bien elle se déplace telle quelle, et une diphtongue longue est réduite à la taille d'une voyelle brève. Comme on peut s'y attendre, des considérations fonctionnelles entrent en jeu au moment de choisir ; comme le note Campbell (1981), la diphtongue doit se déplacer dans les mots en *k* initial, puisque sans cela la forme « secrète » serait identique à la forme ordinaire.

L'analyse des langages secrets anglais est pour l'essentiel la même. Les diphtongues anglaises dérivent de monophthongues sous-jacentes ; elles conservent de ce fait la structure de traits partagée de leur source et doivent donc se propager comme des unités. Mais en anglais le problème comporte une autre facette. On se rappelle qu'en (13) et dans les commentaires des exemples qui y sont réunis, on a vu que les voyelles longues sont copiées comme des voyelles brèves dans les langages secrets à infixation. Ce résultat découle d'une hypothèse fondamentale relative à la théorie du squelette au sein de la phonologie non-linéaire, à savoir que les voyelles longues et les voyelles brèves sont identiques du point de vue mélodique, mais que les voyelles longues correspondent à deux positions squeletales et les voyelles brèves à une position seulement. Du fait que l'infixe apporté par le langage secret comporte spécifiquement une position squeletale unique, la propagation d'une voyelle longue à cette position donnera une voyelle brève. La propagation d'une diphtongue longue à une position brève devrait être impossible — en finnois l'une des possibilités que l'on a consisté à bloquer simplement l'interversion dans ce cas. Mais l'anglais ne dispose pas de cette possibilité pour ses diphtongues, qui elles aussi sont toutes longues.

Pour en comprendre les raisons, il faut déterminer avec quelque précision à quels moments de la dérivation phonologique s'appliquent les règles des langages secrets fondés sur l'anglais et la règle de diphtongaison.

Je ferai mienne une version de la Phonologie lexicale (Kiparsky, 1982) telle qu'elle a été révisée par Borowsky (1986) et d'autres. Dans cette approche, il existe trois couches de processus phonologiques :

(18)	
Phonologie de niveau I (lexicale)	Abrégement en syllabe fermée, Assignement de l'accent, Allongement compensatoire
Phonologie du mot	Tension en fin de mot, Assimilation de sonorité

Phonologie post-lexicale

Conversion en *r* battu
Autres règles d'allophonie,
r jonctural

Les détails sont sans importance ici ; il suffira qu'on admette cette typologie des règles telle qu'elle vient d'être grossièrement esquissée.

Commençons par essayer de déterminer à quel moment s'appliquent les règles des langages secrets fondés sur l'anglais. On ne connaît aucun langage secret anglais dont les règles s'appliquent avant une règle clairement lexicale (= de niveau I) de cet idiome. Rien de surprenant à cela. Ainsi que l'observe Bagemihl (1988 : 428), qui s'appuie sur l'examen comparatif d'une grande quantité de langues, beaucoup de langages secrets sont indubitablement ordonnés après les règles lexicales, alors qu'il ne trouve que deux cas de langages secrets ordonnés avant une règle lexicale. En outre, l'un de ces deux langages ne comprend qu'un seul item lexical, et l'autre peut être réanalysé de diverses façons. A l'intérieur de la phonologie anglaise, on peut montrer que les langages secrets ne précèdent que des règles clairement post-lexicales qui régissent la distribution d'allophones, comme l'aspiration des occlusives ou le passage du *t* à la battue *r* (voir l'examen des faits dans Bagemihl, 1988 : 443 sqq.). De fait, le langage secret anglais appelé Pig Latin (*brick* → *ick-bray* ; *apple* → *apple-ay*) doit précéder l'insertion du *r* jonctural (un phénomène que l'on décrit ci-dessous), puisque ce *r* apparaît dans les formes dérivées quand les conditions requises sont remplies : *alfalfa* → *alfalfa[r]-ay*.

En résumé, les faits montrent clairement que les langages secrets anglais viennent après toutes les règles de niveau I et précèdent toutes les règles post-lexicales. Leurs règles, par conséquent, doivent s'appliquer au niveau du mot dans un modèle comme (18). Cette localisation des langages secrets anglais correspond exactement à ce que l'on attend : dans son examen (cf. ci-dessus), Bagemihl n'a trouvé pour l'essentiel aucun cas de langage secret de niveau I (lexical), et, par ailleurs, les langages secrets anglais opèrent sur les mots (en les divisant dans certains cas en syllabes).

Il est possible aussi de déterminer à quel moment de la dérivation prend effet la diphtongaison des voyelles longues. On a la preuve que cette règle vient après toutes les règles de niveau I, car la diphtongaison se réfère à la longueur dérivée des voyelles qui ont été abrégées ou allongée au niveau I. En outre, du fait que la diphtongaison n'est pas préservatrice de structure, son application au niveau I enfreindrait la contrainte de préservation de la structure lexicale.

La diphtongaison ne semble rien avoir non plus d'une règle post-lexicale typique. Elle ne régit pas la distribution d'allophones ; c'est plutôt une règle indépendante du contexte qui décrit la réalisation de voyelles biphonémiques. En fait, il existe un bon indice du fait que la diphtongaison a lieu avant la phonologie post-lexicale, puisqu'elle doit précéder au moins une règle ayant le syntagme pour domaine, celle du *r* jonctural intrusif en anglais bostonien. Dans ce dialecte, un *r* transitionnel est inséré après *a*, *o* ou *e* en fin de mot devant voyelle : *The spa[r] is open* « la station est ouverte » ; *law[r] and order* « la loi et l'ordre » ; *the idea[r] of* « l'idée de ». L'ensemble des voyelles qui déclenchent la

règle — *a,ɔetɔ* — est exactement celui des monophthongues finales de mot. Il n'y a rien là de fortuit. On peut concevoir le phénomène du *r* intrusif comme un moyen de pallier une absence de consonne d'attaque pour éviter l'hiatus. Si les voyelles longues lexicales ont diphtongué au moment de la dérivation où le *r* intrusif est inséré, il n'y a pas d'hiatus. Ainsi suffit-il d'ordonner la diphtongaison avant la règle post-lexicale du *r* intrusif pour obtenir le contraste entre *I see it* « je le vois » et *I saw[r] it* « je le vis ».

En deux mots, les faits relatifs aux règles d'abrègement et d'allongement du niveau I montrent que la diphtongaison ne peut pas avoir lieu avant la phonologie du niveau du mot. Les faits relatifs à la règle post-lexicale du *r* intrusif indiquent qu'elle ne peut pas avoir lieu non plus après ce niveau. Ainsi, la diphtongaison est située au niveau du mot. Cette localisation de la diphtongaison est parfaitement conforme à ce qu'on attend dans une théorie comme celle de Borowsky (1986), dans laquelle les règles s'appliquent aussitôt qu'elles le peuvent et où la préservation des structures joue au niveau I, mais pas au niveau du mot, puisque la diphtongaison n'est pas une règle préservatrice de structure.

Par conséquent, la diphtongaison et les règles des langages secrets anglais prennent effet lors de la même étape de la dérivation, au niveau du mot. Pour rendre compte de l'insécabilité des diphtongues, il suffit d'ordonner la diphtongaison avant les règles des langages secrets au sein de la phonologie du niveau du mot. On pourrait se contenter de stipuler cet ordre, mais on peut en donner une explication plus profonde plausible. La diphtongaison n'est pas une règle phonologique typique ; c'est plutôt une « loi » régissant la réalisation des voyelles longues dans la langue et exprimant une contrainte phonotactique absolue. En fait, toutes les règles qui font référence aux voyelles longues bipositionnelles — l'Assignement de l'accent, l'Abrègement en syllabe fermée et l'Allongement compensatoire aussi bien que les contraintes de bonne formation pesant sur les syllabes — s'appliquent seulement au niveau I. Il n'y a pas de règles du niveau du mot ou postérieures à ce niveau qui requièrent une représentation bipositionnelle des voyelles longues sous-jacentes (à l'exception de la règle de diphtongaison elle-même⁷). Ces observations suggèrent que la règle de diphtongaison de l'anglais réalise les voyelles longues bipositionnelles comme des diphtongues. Rien donc n'impose qu'il y ait deux positions squeletales vides pour propager une diphtongue. Aucune règle de la phonologie du niveau du mot ou du niveau post-lexical ne « compte » les positions squeletales de cette façon, ni, en fait, ne se réfère à une distinction de longueur pour les voyelles.

Il est temps maintenant de récapituler l'argumentation un peu longue qui précède. J'ai montré que dans les langages secrets anglais qui procèdent par infixation et propagation, les noyaux complexes font montre d'une remarquable stabilité. Le cas parallèle du finnois et la comparaison avec le slovaque ont

7. Le cas de la règle de Tension en fin de mot n'est pas entièrement clair à cet égard. Cette règle s'applique aux formes issues du Niveau I avant tout traitement morphologique du niveau du mot. Il est par conséquent possible qu'elle précède la diphtongaison et qu'elle intervienne comme une règle d'allongement en fin de mot, au sein d'un bloc de règles situé au tout début du niveau du mot.

montré que cette stabilité est particulière aux diphtongues qui dérivent d'une source monophthongale, comme les noyaux complexes anglais. La stabilité des diphtongues dérivées découle de leur structure de traits partagée. J'ai abordé ensuite le problème du rôle joué par la règle de diphtongaison dans la dérivation, en montrant que c'est une règle de réalisation du niveau du mot. Au niveau du mot, l'anglais, pour l'essentiel, échange son système de voyelles longues bipositionnelles contre un système de diphtongues, dans lequel la bipositionnalité n'est pas pertinente. Ainsi les diphtongues anglaises se propagent-elles librement vers des syllabes « brèves » d'un point de vue squelettal.

Dans cet article, je me suis efforcé de montrer que les langages secrets procédant par infixation et copie se laissent décrire à l'aide d'un modèle très simple. L'idée de base est que chaque langage de ce type spécifie un infixe composé d'une position squelettale vide et d'une ou plusieurs autres positions remplies. La position vide est ensuite interprétée par propagation d'un segment accessible de la syllabe hôte. J'ai montré que toute une gamme de faits sans relations les uns avec les autres militaient en ce sens, et j'ai tenté de résoudre le problème le plus sérieux dans cette approche : le traitement des noyaux complexes de l'anglais.

Traduction de Marc PLÉNA.

RÉFÉRENCES

- BÄCHTOLD H. « Geheimsprachen », *Schweizer Volkskunde* 4, 1914, 1-3.
- BAGEMIDL B. *Alternate Phonologies and Morphologies*, Ph. D. Dissertation, University of British Columbia, 1988.
- BAGEMIDL B. « The Crossing Constraint and 'Backwards Languages' », *Natural Language and Linguistic Theory* 7, 1989, 481-549.
- BIRNBAUM D. « Rising Diphtongs and the Slovak Rhythmic Law », in G. N. Clements (ed.), *Harvard Studies in Phonology* 2, Indiana University Linguistics Club, 1981, Bloomington, Indiana, 1-16.
- BOROWSKY T. « Topics in English and Lexical Phonology », Ph. D. Dissertation, University of Massachusetts, Amherst, 1986.
- BURLING R. *Man's Many Voices*, Holt, Rinehart, & Winston, 1970, New York.
- CAMPBELL L. « Theoretical Implications of Kekchi Phonology », *International Journal of American Linguistics* 40.4, 1974, 269-278.
- CAMPBELL L. « Generative Phonology vs. Finnish Phonology : Retrospect and Prospect » in D. L. Goyvaerts (ed.), *Phonology in the 1980's*, Story-Scientia, 1981, Gand, 147-182.
- CHOMSKY N. & HALLE M. *The Sound Pattern of English*, Harper & Row, 1968, New York.
- CLEMENTS G. N. & FORD K. « Kikuyu Tone Shift and its Synchronic Consequences », *Linguistic Inquiry* 10.2, 1979, 179-210.
- CONKLIN H. C. « Tagalog Speech Disguise », *Language* 32.1, 1956, 136-139.
- CONKLIN H. C. « Linguistic Play in its Cultural Context », *Language* 35.4, 1959, 631-636.
- GOLDSMITH J. *Autosegmental Phonology*, Ph. D. Dissertation, M.I.T., 1976.
- HALLE M. « Tenseness, Vowel Shift, and the Phonology of the Back Vowels in Modern English », *Linguistic Inquiry* 8.4, 1977, 611-625.
- HALLE M. & MOHANAN K. P. « Segmental Phonology of Modern English », *Linguistic Inquiry* 16.1, 1985, 57-116.

- HAYES B. « Compensatory Lengthening in Moraic Phonology », *Linguistic Inquiry* 20.2, 1989, 253-306.
- HAYES B. « Diphthongization and Coindexing », *Phonology* 7.1, 1990, 31-71.
- HETZRON R. *The Gunnän-Gurage Languages*, Istituto Orientale di Napoli, 1977, Naples.
- HOMBERT J.-M. « Speaking Backwards in Bakwiri », *Studies in African Linguistics* 4.3, 1973, 227-235.
- KENSTOWICZ M. & RUBACH J. « The Phonology of Syllabic Nuclei in Slovak », *Language* 63, 1987, 463-497.
- KIPARSKY P. « Lexical Phonology and Morphology », in I. S. Yang (ed.), *Linguistics in the Morning Calm*, Hanshin, 1982, Séoul, 3-91.
- LEVIN J. *A Metrical Theory of Syllabicity*, Ph. D. Dissertation, M.I.T., 1985.
- LOWENSTAMM J. & KAYE J. « Compensatory Lengthening in Tiberian Hebrew », in L. Wetzels & E. Sezer (eds.), *Studies in Compensatory Lengthening*, Foris, 1986, Dordrecht.
- MCCARTHY J. J. « A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology », *Linguistic Inquiry* 12.3, 1981, 373-418.
- MCCARTHY J. J. « Prosodic Templates, Morphemic Templates, and Morphemic Tiers », in H. van der Hulst & N. Smith (eds.), *The Structure of Phonological Representations*, Part 1, Foris, 1982, Dordrecht, 191-223.
- MCCARTHY J. J. « Prosodic Structure in Morphology », in M. Aronoff & R. Dehrle (eds.), *Language Sounds Structures*, M.I.T. Press, 1984, Cambridge, Massachusetts, 299-317.
- MCCARTHY J. J. & PRINCE A. *Prosodic Morphology*, manuscrit, University of Massachusetts, Amherst, et Brandeis University, 1986.
- MCCARTHY J. J. & PRINCE A. « Foot and Word in Prosodic Morphology : The Arabic Broken Plural », à paraître dans *Natural Language and Linguistic Theory*.
- MYERS S. « Vowel Shortening in English », *Natural Language and Linguistic Theory* 5, 1987, 485-518.
- SADTANO E. « Language Games in Javanese », in J. Sherzer & alii (eds.), *A Collection of Linguistic Games, Penn-Texas Working Papers in Sociolinguistics* 2, University of Texas, 1971, Austin, 32-38.
- SHERER T. « Compensatory Lengthening in the Phonology of English », manuscrit, University of Massachusetts, Amherst, 1990.
- SHERZER J. « Play Languages : Implications for (Socio)linguistics » in B. Kirshenblatt-Gimlett (ed.), *Speech Play*, University of Pennsylvania Press, 1976, Philadelphie, 19-36.
- SHERZER J. « Play Languages : With a Note on Ritual Languages » in L. K. Obler & L. Menn (eds.), *Exceptional Language and Linguistics*, Academic Press, 1982, New York, 175-199.
- SMITH N. *An Outline Grammar of Nupe*, School of Oriental and African Studies, University of London, 1967.
- VAGO R. M. « The Treatment of Long Vowels in Word Games », *Phonology Yearbook* 2, 1985, 329-342.
- YVICHL W. « A Forgotten Secret Language of the 'Abbadi Sheiks' and the Slang of the Halab is Sudan », *Kush* 7, 1959, 222-228.
- WENTWORTH H. & FLEXNER S. *Dictionary of American Slang* (second supplemented edition), Thomas Y. Crowell, 1975, New York.
- YAKIR R. « Secret Languages of Israeli Children », *Language-Behavior Papers* 2, 1973, 29-39.

Didier DEMOLIN
Université Libre de Bruxelles

L'ANALYSE DES SEGMENTS, DE LA SYLLABE ET DES TONS DANS UN JEU DE LANGAGE MANGBETU

I. Introduction

Cet article décrit le fonctionnement d'un jeu de langage parlé en mangbetu et examine quelques conséquences théoriques que ce jeu implique pour l'étude des segments, de la quantité vocalique, des diphtongues, des tons et de la structure syllabique.

Greenberg (1966), dans sa classification des langues africaines, range le mangbetu dans le sous-groupe moru-mangbetu des langues soudanaises centrales qui font elles-mêmes partie de la famille Chari-Nil, laquelle à son tour est une branche du phylum Nil-Sahara, une des quatre grandes familles linguistiques de l'Afrique. Le mangbetu est parlé au nord-est du Zaïre dans la sous-région de l'Uele.

Ces dernières années, plusieurs chercheurs ont souligné l'importance des jeux de mots et de langage pour mettre en lumière des questions de phonologie. Ohala (1986 : 10) affirme qu'utilisés avec précaution, ils peuvent aider à différencier plusieurs hypothèses en compétition ; en outre, il considère qu'ils sont également une source de preuve qui permet d'affiner les analyses. Campbell (1986 : 164) démontre leur valeur comme source de preuve externe dans la recherche sur le terrain et comme test de la réalité psychologique de nos descriptions linguistiques. Hombert (1986 : 184) fait remarquer qu'ils nous aident à cerner plus intuitivement les représentations psychologiques de la phonologie d'une langue. Dans certaines langues, ils peuvent être utilisés pour clarifier des problèmes relatifs à la structure et aux représentations de nombreux phénomènes comme : la structure de la syllabe, la quantité vocalique, les diphtongues et les tons. Yip (1982), qui étudie des jeux de langage secrets du chinois, considère qu'ils apportent des preuves de l'indépendance du squelette CV. McCarthy (1985) affirme que les faits d'une grande variété de jeux de mots supportent la conception de la structure phonologique et morphologique qu'il a développée dans McCarthy (1979 et 1981). Dans ces travaux, il pose qu'un squelette CV qui représente la durée segmentale des phrases est indépendant des mélodies phonémiques qui lui sont associées. Vago (1985 : 340) soutient que leur étude permet d'étayer les affirmations du cadre 'CV phonology' de Clements et Keyser (1985), dans lequel les représentations sont organisées en plusieurs niveaux indépendants et sont reliés entre eux par les principes de la phonologie autosegmentale.

Le modèle théorique que nous adopterons ici est celui de la phonologie tridimensionnelle proposé par Halle et Vergnaud (1980) et développé par